

COMMEMORATION DU 8 MAI

**Comme chaque année la traditionnelle cérémonie du souvenir
aura lieu au Monument aux Morts à 19 h**

A cette occasion, la population, et en particulier les jeunes, est conviée à cette commémoration du 73^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Un vin d'honneur sera servi à la Mairie à l'issue de cette manifestation

Une cérémonie identique se déroulera à Bulle à 18 heures

PRESENTATION DU COQ DU CLOCHER le 12 Mai

La présentation du coq du clocher à la population aura lieu à la salle d'animation

le samedi 12 mai en matinée de 10 h à 13 h et en soirée de 18 h 30 à 22 h

A cette occasion, le coq sera exposé par l'AREB (Association de Restauration de l'Eglise de Bannans) Si toutefois des généreux donateurs veulent faire un don, ils pourront faire leur chèque à la fondation du patrimoine. Par ce biais, ils pourront récupérer 2/3 de leur offrande en crédit d'impôts sur le revenu.

La tradition veut que lorsque le coq est descendu de son piédestal, il est présenté à la population du village soit par l'intermédiaire d'une association qui le promène de ménage en ménage, soit par une présentation au public à l'occasion d'une cérémonie spécifique, ce qui sera le cas samedi 12 mai.

Une buvette sera organisée par l'AREB sur les 2 créneaux horaires.

Venez le voir car il ne sera pas redescendu avant le siècle prochain, En effet la restauration actuelle devrait durer environ une centaine d'années selon les spécialistes.

TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE

Concernant les travaux de restauration, ils ne concernent pour cette tranche que l'extérieur. Ils comprennent la réfection du piédoche, la restauration de la charpente du clocher avec le changement de certaines pièces, la couverture en tuiles vernissées à l'identique de ce qui existait, la ferblanterie cuivre, la restauration des murs du clocher avec le changement de pierres lorsque c'est jugé nécessaire, la réfection des façades nord et sud, la restauration des contreforts par gommage et changement éventuel de pierres, la réfection des auvents sur les entrées, l'éclairage extérieur, la création d'un parvis comme il existait en 1800, la restauration des vitraux et leur protection extérieure.

Ils se montent à 607 750 € HT selon l'estimation de l'architecte. La subvention de l'Etat est de 30 % soit 182 325 €, les autres subventions notamment du Conseil Départemental et de la fondation du patrimoine devraient atteindre 55 000 €. (c'est ce qui a été prévu dans le budget) Nous ne manquerons pas de vous informer du coût réel de cette phase lorsque les travaux seront terminés.

Le chauffage sera refait avec une formule différente de l'existant. En effet, il n'est plus possible de chauffer cet édifice au moyen d'air pulsé. Le nouveau mode n'est pas encore déterminé, le choix se portera sur du chauffage électrique par moquette chauffante, ou radiants ou lustres chauffants. Le choix sera fait prochainement avec l'architecte et les services de la DRAC. Quel que soit la formule retenue, l'alimentation électrique devra être renforcée afin de pouvoir chauffer rapidement en cas de besoin. Le coût est compris dans le total général de 607 750 € HT.

Le Maire

Claude DUSSOUILLEZ

